

AVANT L'INSERTION



APRES L'INSERTION



APRES L'INSERTION AVEC VEGETATION



AGENCE CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 84 38 04
 fax 03 (0)2 32 99 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 79
architectes

- ENERGIE CONCHES 1 -
 IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE
 SUR LA COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE 27190

ENERGIE CONCHES EN OUCHE 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS		Tel : 01.82.72.61.00
PHOTOGRAPHIES INTEGRATION		PERMIS DE CONSTRUIRE
		Date : 05/12/2022
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr		PLAN 14 PC 6
		ECH : :

AVANT L'INSERTION



APRES L'INSERTION



APRES L'INSERTION AVEC VEGETATION



AGENCE CAROLINE BONNET
 11, Bd Clemenceau
 76200 Dieppe
 tel : 03 (0)2 35 34 38 04
 fax : 03 (0)2 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret : 349 206 896 000 79
Architectes

- ENERGIE CONCHES 1 -
 IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE
 SUR LA COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE 27190

ENERGIE CONCHES EN OUCHE 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS		Tel : 01.82.72.61.00
PHOTOGRAPHIES INTEGRATION		PERMIS DE CONSTRUIRE
		Date : 05/12/2022
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 15 PC 6	ECH :

AVANT L'INSERTION



APRES L'INSERTION



APRES L'INSERTION AVEC VEGETATION



AGENCE CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 34 38 04
 fax 03 (0)2 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 79
architectes

- ENERGIE CONCHES 1 - IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR LA COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE 27190	
ENERGIE CONCHES EN OUCHE 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
PHOTOGRAPHIES INTEGRATION	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 05/12/2022
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 16 PC 6
	ECH :



VUE 2



VUE 3

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. : 03 (0)2 35 34 38 04
 fax : 03 (0)2 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 79
 architectes

- ENERGIE CONCHES 1 - IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR LA COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE 27190	
ENERGIE CONCHES EN OUCHE 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 
PHOTOGRAPHIES PAYSAGE PROCHE	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 05/12/2022
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 17 PC 7 ECH : :



VUE 5



VUE 6

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. : 02 35 84 38 04
 fax : 02 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 73
 architectes

- ENERGIE CONCHES 1 - IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR LA COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE 27190	
ENERGIE CONCHES EN OUCHE 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 
PHOTOGRAPHIES PAYSAGE LOINTAIN	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 05/12/2022
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 18 PC 8 ECH : :

PC4 – Notice décrivant le terrain et présentant le projet

1. Etat initial du terrain et de ses abords

1.1- Situation géographique

Le projet photovoltaïque se situe en région **Normandie**, dans le département de l'Eure, sur le territoire de la commune de **Conches-en-Ouche**.

Le site se situe en périphérie de la ville de Conches-en-Ouche, sur du foncier dédié à l'urbanisation et au développement de projets d'énergie renouvelable. Les parcelles sont localisées au lieu-dit la Mare Censuelle, en limite communale sud-est. Il s'implante sur les parcelles suivantes :

Section	N° de parcelle	Surface ha	Commune		Commentaire
			a	ca	
AK	16	5	37	78	CONCHES EN OUCHE
AK	42	1	68	47	CONCHES EN OUCHE
AK	14	2	28	15	CONCHES EN OUCHE
AK	12	0	24	04	CONCHES EN OUCHE
AK	91	0	13	40	CONCHES EN OUCHE
Total	9,7 ha				

1.2- Présentation générale

Le projet concerne l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol de 9,4 ha sur une surface cadastrale de 9,7 ha.

Le site d'étude :

- est exploité par un maraîcher sous bail précaire sur une partie du site,
- est situé en zone AUz « Activités liées au développement durable » du PLU de la commune de Conches-en-Ouche,
- est accessible depuis la RD140 à l'est du site,
- présente une topographie relativement plane.

1.3- Urbanisme

La commune de Conches-en-Ouche est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme. Au sein de ce PLU, l'emprise du projet est située **en zonage AUz**, à vocation de développement des « activités liées au développement durable et aux énergies renouvelables ». Le zonage AUz y autorise les installations photovoltaïques.

1.4- Paysages

L'aire d'étude éloignée couvre un territoire partagé entre trois typologies de paysage : le plateau ouvert et cultivé, au sud-est de Conches-en-Ouche, les boisements du pays d'Ouche et accompagnant la vallée du Rouloir, et les paysages humides des fonds de vallée.

Le site du projet de parc photovoltaïque de Conches-en-Ouche s'inscrit dans **le paysage agricole** à dominante ouverte de **la plaine de Saint-André**.

La plaine de Saint-André est un plateau tabulaire, c'est-à-dire un plateau horizontal d'altimétrie semblable sur toute sa surface et limite par **des pentes abruptes**, avec d'importantes dénivellations entre plateau et talweg (jusqu'à 60 m). L'horizontalité du plateau se plisse à l'approche des grandes vallées : les affluents, souvent sous la forme de vallées sèches, ont creusé la surface du plateau d'abord de manière douce puis de façon plus abrupte à mesure de l'approche de la vallée principale.

Le plateau cultivé est conduit en **céréaliculture intensive**, dont la pratique remonterait à l'Antiquité. Elle a pris aujourd'hui les codes et **les dimensions de l'openfield**, avec de larges et profondes ouvertures visuelles et une dominante horizontale d'où émerge les éléments verticaux. L'absence d'eau en surface, à l'exception des mares, vient renforcer cette impression de dualité entre une plaine ouverte et sèche, et une vallée humide et intimiste.

Sur la plaine de Saint-André, l'habitat prend la forme de **gros bourgs ruraux** régulièrement disposés au milieu des champs. Le réseau viaire primaire et secondaire présente, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, une organisation rayonnante autour du pôle urbain de Conches-en-Ouche (D830, D840 et D140). Une trame tertiaire, aux mailles plus resserrées, permet de rejoindre l'ensemble des lieux de vie répartis sur le territoire.

2. Situation Projetée

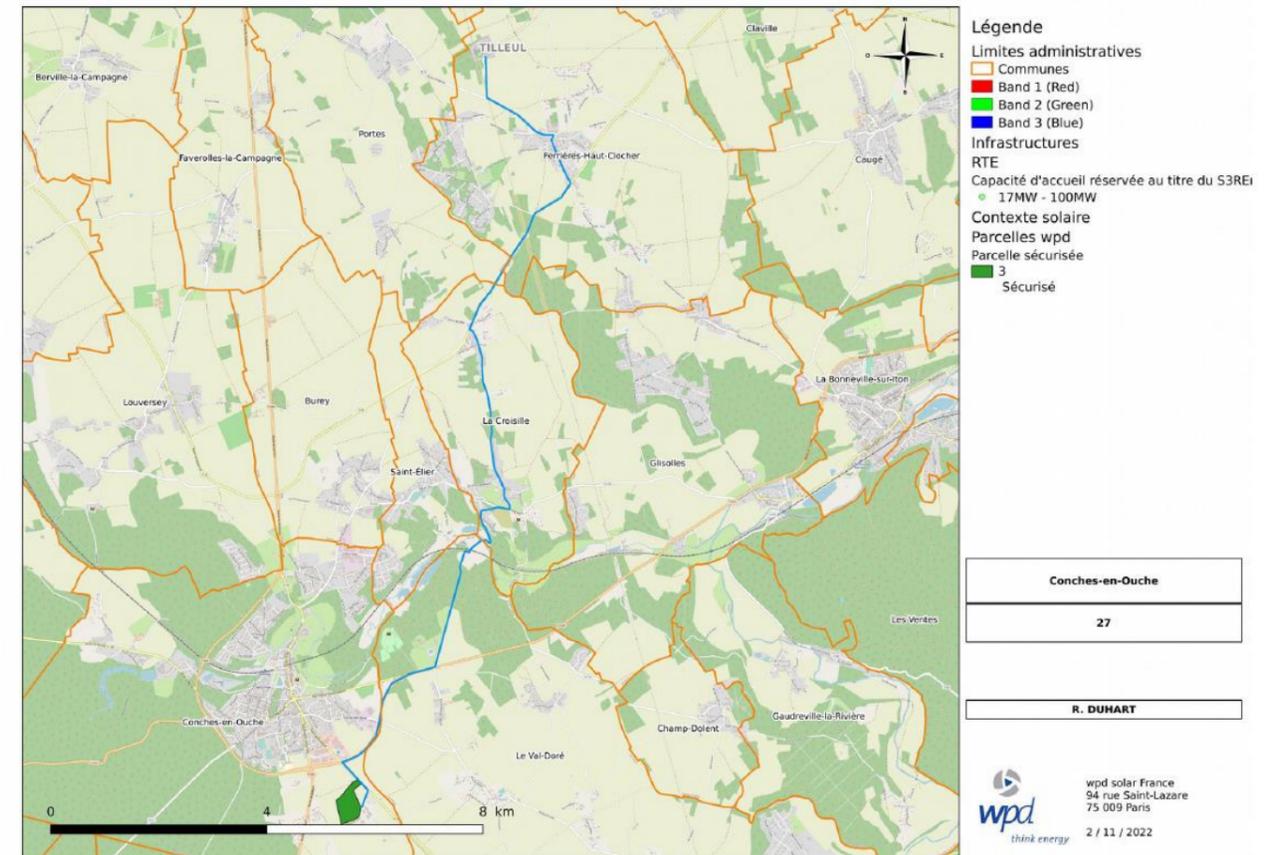
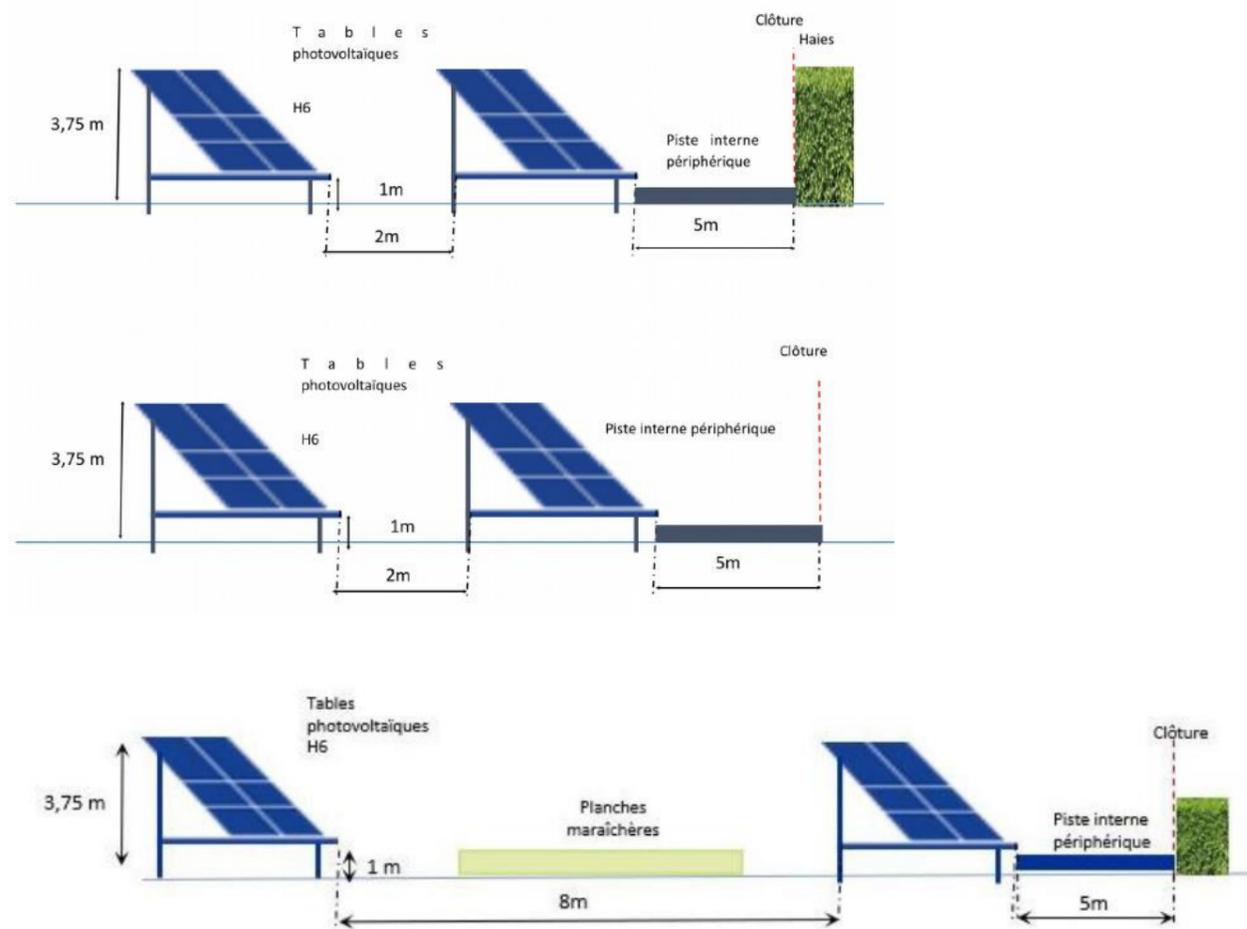
2.1- Aménagement du terrain

Les principes d'aménagement retenus pour le projet de Conches-en-Ouche sont les suivants :

- Tables H6 avec un angle de 20°; inter-rangée de 2 m sur la partie nord et 8 m sur la zone dédiée au site pilote de maraîchage en inter-rangées ;
- Piste périphérique interne empierrée (5 m) ;
- Recul de 5 m par rapport aux zones humides et à la mare ;
- Recul de 5 m par rapport à la départementale ;
- Haie paysagère de hauteur égale à la hauteur des panneaux à l'ouest du site et au sud ;
- Site entièrement clôturé et sous vidéosurveillance.

La figure ci-dessus montre par un schéma un aperçu de cette intégration des contraintes :





Carte du tracé de raccordement du projet, sous réserve de la PTF du gestionnaire de réseau électrique

La demande de raccordement auprès du gestionnaire réseau prévue indique une puissance de 17 MW au niveau de la limite de propriété avec le réseau public d'électricité. Sous condition de validation du gestionnaire réseau, ce tracé suit les axes routiers et ne passe par aucune parcelle privée en dehors de celles du projet.

Le tracé prévisionnel prévoit une liaison souterraine 20 kV de 11,7 km du poste source HTA de TILLEUL vers le poste de livraison localisé dans la suite de la description.

Le tracé emprunte le chemin de la Mare Sensuelle, la départementale D140, la départementale D830, la route allant à La Croisille, rue du Moulin, la départementale D167, la rue Jean-Louis Godard, la rue des Marettes, la rue du Rond Buisson, la départementale D61, la départementale D74, la rue du poste électrique de Tilleul.

La tranchée est effectuée à environ 70 cm du bord de la route et sur une largeur d'environ 20 cm, pour une profondeur comprise entre 75 et 80 cm. Il est renvoyé à l'Etude d'Impact Environnemental pour tout complément d'information.

2.2- Eléments constitutifs de la centrale photovoltaïque

Synoptique du projet		
Emprises du projet	Emprise cadastrale	9,7 ha
	Emprise du projet	9,4 ha
	Emprise clôturée	9,4 ha
Surface du projet	Surface des modules	6,1 ha
	Surface projetée des modules	6 ha
	Surface de bâtiments techniques	165,2 m ²
	Surface de pistes	0,8 ha
Energie et Puissance	Surface de citerne	103,9 m ²
	Puissance installée	12,9 MWc
	Puissance MVA en sortie d'onduleur	10,7 MVA
	Puissance MVA injectée au réseau	10,7 MVA
	Production annuelle moyenne estimée	13 500 MWh/an
	Technologie de modules	Bifacial - Cristallin

Tables photovoltaïques	Configuration des tables	6 modules dans la hauteur, avec une inclinaison de 20°
Raccordement	Longueur de raccordement	11,7 km
	Niveau d'injection sur le réseau	HTA
	Type de raccordement	Antenne au poste source - souterrain
Bâtiments techniques	Type de poste de transformation	Conteneur métallique ou poste béton - à toit faible pente
	Couleur RAL	RAL 6005 - Vert mousse
	Dimension du poste de transformation	(L) 7 x (l) 2,6 x (h) 3,55 m dont 0,80 m dans le sol
	Nombre de postes de transformation	6 PTR
	Poste de livraison (aspect)	Conteneur métallique ou poste béton - à toit faible pente
	Couleur RAL	RAL 6005 - Vert mousse
	Dimension du poste de livraison	(L) 10 x (l) 2,6 x (h) 3,55 m dont 0,80 m dans le sol
	Nombre de postes de livraison	1 PDL
	Surface des bâtiments	135,2 m ²
Container de Stockage	Type de container	Container 20 m3
	Couleur RAL	RAL 6005 - Vert mousse
	Dimension	(L) 6,1 x (l) 2,5 x (h) 2,6 m
	Nombre	2
	Surface	30 m ²
Clôtures	Type	Grillage métallique
	Couleur	Acier galvanisé
	Hauteur	2 m
	Linéaire	1400 m
Portail	Type	Portail à double battants
	Couleur	Acier galvanisé
	Longueur	6,00 m
	Hauteur	2,00 m
	Nombre	2
Pistes lourdes internes	Largeur de piste	5,0 m
	Type de piste	empierrée
	Surface de piste	0,8 ha
Défense Incendie	Nom	Citerne souple
	Type	120 m3
	Nombre	1
	Dimension	(L) 11,70m x (l) 8,88m x (h) 1,60m
	Couleur RAL	RAL 6005 - Vert mousse
	Surface totale	103,9 m ²
	Surface ensablée totale	125,5 m ²
	Volume total	120 m3

2.3- Insertion paysagère du projet du projet

Le projet permettra la mise en place de haies bocagères, mesurant à terme environ 3,5 m en hauteur pour 2,5 m en largeur. Les haies seront composées d'au moins 5 essences végétales, en évitant toute espèce exotique afin de favoriser leur insertion dans le paysage. Un mélange d'essences à feuillage caduc et marcescent permettra un filtre visuel toute l'année. Le choix d'un pépiniériste local pour la fourniture des végétaux est à privilégier.

Environ 1km de haies seront implantés sur le site. Ces linéaires viendront compléter le réseau de haies existant pour renforcer sa fonctionnalité et réduire les co-visibilités :

- Le long du hameau de Valeuil à l'ouest ;
- Le long des abords de la déchetterie et de la ferme du Grand Hangar.

Les tailles auront lieu en période de repos végétatif entre le 31/09 et le 29/02. Les trois années suivants la plantation, les haies seront rabattues à 1/3 de leur hauteur. Ensuite, la haie sera taillée annuellement sur le côté extérieur (côté route et chemin) et tous les deux ans sur le côté intérieur et au sommet.

2.5- Desserte, accès et parking

L'accès au site se fera depuis la RD140 et la route accédant à la déchetterie de Conches-en-Ouche. Aucune place de parking n'est spécifiquement créée.